

# Le Congrès annuel de la Fédération des Fonctionnaires

Paris, 25. — Le Congrès annuel de la Fédération Nationale des Syndicats de Fonctionnaires s'est ouvert ce matin, salle des Sociétés Savantes, sous la présidence de M. Chauvet (Douanes actives).

Le rapport proposé tout d'abord, au nom du bureau fédéral, un ordre du jour sur le Maroc, réclamant la cessation des hostilités le plus tôt possible.

M. Laurent a été nommé président de l'assemblée. Le Congrès a été ouvert par le discours de M. Laurent, qui a été lu dans la Tribune... Le rapport financier est adopté.

M. Laurent a ensuite la parole sur le rapport moral. Il se borne à féliciter le bureau fédéral de son rapport écrit, qui a été publié dans la Tribune...

M. Laurent a été élu président de l'assemblée. Le Congrès a été ouvert par le discours de M. Laurent, qui a été lu dans la Tribune...

M. Laurent a ensuite la parole sur le rapport moral. Il se borne à féliciter le bureau fédéral de son rapport écrit, qui a été publié dans la Tribune...

M. Laurent a été élu président de l'assemblée. Le Congrès a été ouvert par le discours de M. Laurent, qui a été lu dans la Tribune...

M. Laurent a ensuite la parole sur le rapport moral. Il se borne à féliciter le bureau fédéral de son rapport écrit, qui a été publié dans la Tribune...

M. Laurent a été élu président de l'assemblée. Le Congrès a été ouvert par le discours de M. Laurent, qui a été lu dans la Tribune...

M. Laurent a ensuite la parole sur le rapport moral. Il se borne à féliciter le bureau fédéral de son rapport écrit, qui a été publié dans la Tribune...

M. Laurent a été élu président de l'assemblée. Le Congrès a été ouvert par le discours de M. Laurent, qui a été lu dans la Tribune...

M. Laurent a ensuite la parole sur le rapport moral. Il se borne à féliciter le bureau fédéral de son rapport écrit, qui a été publié dans la Tribune...

M. Laurent a été élu président de l'assemblée. Le Congrès a été ouvert par le discours de M. Laurent, qui a été lu dans la Tribune...

M. Laurent a ensuite la parole sur le rapport moral. Il se borne à féliciter le bureau fédéral de son rapport écrit, qui a été publié dans la Tribune...

M. Laurent a été élu président de l'assemblée. Le Congrès a été ouvert par le discours de M. Laurent, qui a été lu dans la Tribune...

M. Laurent a ensuite la parole sur le rapport moral. Il se borne à féliciter le bureau fédéral de son rapport écrit, qui a été publié dans la Tribune...

M. Laurent a été élu président de l'assemblée. Le Congrès a été ouvert par le discours de M. Laurent, qui a été lu dans la Tribune...

M. Laurent a ensuite la parole sur le rapport moral. Il se borne à féliciter le bureau fédéral de son rapport écrit, qui a été publié dans la Tribune...

M. Laurent a été élu président de l'assemblée. Le Congrès a été ouvert par le discours de M. Laurent, qui a été lu dans la Tribune...

M. Laurent a ensuite la parole sur le rapport moral. Il se borne à féliciter le bureau fédéral de son rapport écrit, qui a été publié dans la Tribune...

M. Laurent a été élu président de l'assemblée. Le Congrès a été ouvert par le discours de M. Laurent, qui a été lu dans la Tribune...

M. Laurent a ensuite la parole sur le rapport moral. Il se borne à féliciter le bureau fédéral de son rapport écrit, qui a été publié dans la Tribune...

M. Laurent a été élu président de l'assemblée. Le Congrès a été ouvert par le discours de M. Laurent, qui a été lu dans la Tribune...

M. Laurent a ensuite la parole sur le rapport moral. Il se borne à féliciter le bureau fédéral de son rapport écrit, qui a été publié dans la Tribune...

M. Laurent a été élu président de l'assemblée. Le Congrès a été ouvert par le discours de M. Laurent, qui a été lu dans la Tribune...

M. Laurent a ensuite la parole sur le rapport moral. Il se borne à féliciter le bureau fédéral de son rapport écrit, qui a été publié dans la Tribune...

M. Laurent a été élu président de l'assemblée. Le Congrès a été ouvert par le discours de M. Laurent, qui a été lu dans la Tribune...

M. Laurent a ensuite la parole sur le rapport moral. Il se borne à féliciter le bureau fédéral de son rapport écrit, qui a été publié dans la Tribune...

M. Laurent a été élu président de l'assemblée. Le Congrès a été ouvert par le discours de M. Laurent, qui a été lu dans la Tribune...

M. Laurent a ensuite la parole sur le rapport moral. Il se borne à féliciter le bureau fédéral de son rapport écrit, qui a été publié dans la Tribune...

M. Laurent a été élu président de l'assemblée. Le Congrès a été ouvert par le discours de M. Laurent, qui a été lu dans la Tribune...

M. Laurent a ensuite la parole sur le rapport moral. Il se borne à féliciter le bureau fédéral de son rapport écrit, qui a été publié dans la Tribune...

M. Laurent a été élu président de l'assemblée. Le Congrès a été ouvert par le discours de M. Laurent, qui a été lu dans la Tribune...

M. Laurent a ensuite la parole sur le rapport moral. Il se borne à féliciter le bureau fédéral de son rapport écrit, qui a été publié dans la Tribune...

M. Laurent a été élu président de l'assemblée. Le Congrès a été ouvert par le discours de M. Laurent, qui a été lu dans la Tribune...

M. Laurent a ensuite la parole sur le rapport moral. Il se borne à féliciter le bureau fédéral de son rapport écrit, qui a été publié dans la Tribune...

# Le Tour de France L'Etape Cherbourg-Brest

CHERBOURG, 25. — Rien ne ressemble plus d'ordinaire, à un départ d'étape, que le départ d'une autre étape, invariablement, en effet, on se précipite dans une foule de sportifs et d'amateurs, animés de la même flamme du même enthousiasme.

Aujourd'hui l'aspect général, des préparatifs n'a pas changé, du moins pour le profane. A ceux, qui comme nous, cependant, approchent des courses, le temps est monotone. Le ciel est gris chargé de nuages... Le vent souffle.

Normandie, comme en Bretagne, de tels symptômes ne trompent pas. Ils sont annonciateurs de pluie de vent, sinon de tempête. Pas de doute, l'étape sera dure, terriblement dure.

Que vont prendre les routiers... sur les routes gravieuses de la côte... On arrive au milieu du Commerce, M. Balamant proteste contre les réductions opérées par le Sénat, qui, dit-il, portent atteinte à la loi sur les emplois réservés et que de ce fait, des milliers ne pourront être nommés au poste d'expéditionnaire.

M. de Monzie l'assure que le Gouvernement veillera à ce que la loi sur les emplois réservés aux mutilés de la guerre, de la Marine, et de l'Instruction publique soit adoptée.

On termine les chapitres du ministère du Commerce et on aborde ceux du travail.

Les primes de natalité et aux soutiens de famille. Sur le chapitre 68 (Participation de l'Etat au paiement des primes de natalité allouées aux départements et communes, M. Lamoureux observe que la réduction d'un million opérée par le Sénat ne gênera en rien l'application de la loi sur le chapitre 69, allocations aux familles dont les soutiens indispensables sont appelés sous les drapeaux, MM. Masson et Labatut demandent le rétablissement d'un crédit de 4.300.000 francs sur le chapitre 69.

MM. Lamoureux et Vincent Auriant s'y opposent, ils occupent à titre indicatif un rétablissement de 100.000 francs.

La séance est ensuite suspendue.

Le projet d'amélioration des retraites des mineurs est adopté.

La Chambre rentre en séance à 14 h. 30. Elle discute immédiatement le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Ce projet de loi que M. Alexandre Varenne a fait adopter par la Chambre au début de la session, et dont le rapporteur est M. de la Motte, est discuté par le Sénat, à Paris, le 25 juin 1925.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

# La Chambre a voté l'augmentation de la retraite des mineurs

Des précisions ont été données sur le paiement des deux-cent-cinquante francs aux Fonctionnaires.

Paris, 25. — La Chambre a continué le vote du budget, en retranchant délibérément tout ce qui peut retarder le vote du budget.

Les budgets des ministères de la guerre, de la Marine, et de l'Instruction publique sont adoptés.

Le traitement du personnel des préfectures et sous-préfectures. Au ministère de l'Intérieur, on adopte un chapitre 13 bis nouveau, M. Lamoureux explique qu'il s'agit d'un crédit de 1.000.000 francs destiné au paiement de l'indemnité de 500 francs au personnel des préfectures sous-préfectures.

On adopte successivement les chapitres de l'Instruction publique des Beaux-Arts et de l'Enseignement technique.

Malgré son vote au Commerce, M. Balamant proteste contre les réductions opérées par le Sénat, qui, dit-il, portent atteinte à la loi sur les emplois réservés et que de ce fait, des milliers ne pourront être nommés au poste d'expéditionnaire.

M. de Monzie l'assure que le Gouvernement veillera à ce que la loi sur les emplois réservés aux mutilés de la guerre, de la Marine, et de l'Instruction publique soit adoptée.

On termine les chapitres du ministère du Commerce et on aborde ceux du travail.

Les primes de natalité et aux soutiens de famille. Sur le chapitre 68 (Participation de l'Etat au paiement des primes de natalité allouées aux départements et communes, M. Lamoureux observe que la réduction d'un million opérée par le Sénat ne gênera en rien l'application de la loi sur le chapitre 69, allocations aux familles dont les soutiens indispensables sont appelés sous les drapeaux, MM. Masson et Labatut demandent le rétablissement d'un crédit de 4.300.000 francs sur le chapitre 69.

MM. Lamoureux et Vincent Auriant s'y opposent, ils occupent à titre indicatif un rétablissement de 100.000 francs.

La séance est ensuite suspendue.

Le projet d'amélioration des retraites des mineurs est adopté.

La Chambre rentre en séance à 14 h. 30. Elle discute immédiatement le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Ce projet de loi que M. Alexandre Varenne a fait adopter par la Chambre au début de la session, et dont le rapporteur est M. de la Motte, est discuté par le Sénat, à Paris, le 25 juin 1925.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

# Le grand concours colombophile de Libourne Une victoire des troupes françaises au Maroc

Historique de l'épreuve. Un accord intervenu après guerre entre les grosses fédérations de Lille, Roubaix, Tourcoing, a été conclu la Société « Le Tourcoing », de Lille, le soin d'organiser chaque année le Concours ministériel de Bordeaux.

Le premier concours d'après guerre ne put avoir lieu qu'en 1921, car il fallait bien d'abord reconstruire les colombiers anéantis par la guerre.

En 1921, 813 pigeons furent lâchés à Bordeaux, le samedi 9 Juillet, par beau temps, vent Nord-Est. Ce fut un véritable critérium d'endurance d'où sortit vainqueur le pigeon d'un vieux amateur colombophile de Roubaix, M. Théodore d'Halluin, qui s'enregistra sa rentrée à 5 h. 50 minutes du soir.

Le gagnant avait volé 606 kilomètres en onze heures cinquante minutes.

Les suivants étaient MM. Pallier, de Lille, et Dewailly, de Wattignies.

En 1922, 810 pigeons furent lâchés à 5 h. 20', le 8 Juillet. Un vent Sud-Ouest favorisait les concurrents et, dès 1 h. 40' de l'après-midi, M. PATOUT, de Sains-en-Gohelle, remportait la première palme.

Son pigeon avait voyagé à la vitesse moyenne de 1.336 m. à la minute, soit 80 kilomètres à l'heure. M. Coustou, de Mazingarbe, était second; et M. Jules Desvignes, de Tourcoing, troisième.

En 1923, 1.310 pigeons prirent le départ à Bordeaux, le 30 Juin, à 6 h. 15, par beau temps, vent Nord.

Le 1er prix fut remporté de haute lutte par M. Léonard KINTD, d'Halluin. Suivaient à courts intervalles: M. Botterman, de Roncq, et Joseph Van de Wynckèle, de Cantelieu. Les premiers pigeons volèrent la distance à une vitesse légèrement supérieure à 1.000 mètres à l'heure.

En 1924, un temps déplorable faillit faire tourner le concours en désastre. Sur les 2.173 pigeons participant à l'épreuve et lâchés le 30 Juin, à 7 h. 25, 27 d'entre eux, seulement, réussirent à rentrer à l'heure.

Le 1er prix fut gagné par l'honorable M. Aimé MASSON, maire de Dechy, avec un pigeon âgé seulement de quatorze mois.

Le 2e prix fut gagné par M. Léonard KINTD, d'Halluin. Suivaient à courts intervalles: M. Botterman, de Roncq, et Joseph Van de Wynckèle, de Cantelieu.

Les suivants étaient MM. Pallier, de Lille, et Dewailly, de Wattignies.

En 1925, le 1er prix fut gagné par l'honorable M. Aimé MASSON, maire de Dechy, avec un pigeon âgé seulement de quatorze mois.

Le 2e prix fut gagné par M. Léonard KINTD, d'Halluin. Suivaient à courts intervalles: M. Botterman, de Roncq, et Joseph Van de Wynckèle, de Cantelieu.

Les suivants étaient MM. Pallier, de Lille, et Dewailly, de Wattignies.

En 1926, le 1er prix fut gagné par l'honorable M. Aimé MASSON, maire de Dechy, avec un pigeon âgé seulement de quatorze mois.

Le 2e prix fut gagné par M. Léonard KINTD, d'Halluin. Suivaient à courts intervalles: M. Botterman, de Roncq, et Joseph Van de Wynckèle, de Cantelieu.

Les suivants étaient MM. Pallier, de Lille, et Dewailly, de Wattignies.

En 1927, le 1er prix fut gagné par l'honorable M. Aimé MASSON, maire de Dechy, avec un pigeon âgé seulement de quatorze mois.

Le 2e prix fut gagné par M. Léonard KINTD, d'Halluin. Suivaient à courts intervalles: M. Botterman, de Roncq, et Joseph Van de Wynckèle, de Cantelieu.

Les suivants étaient MM. Pallier, de Lille, et Dewailly, de Wattignies.

En 1928, le 1er prix fut gagné par l'honorable M. Aimé MASSON, maire de Dechy, avec un pigeon âgé seulement de quatorze mois.

Le 2e prix fut gagné par M. Léonard KINTD, d'Halluin. Suivaient à courts intervalles: M. Botterman, de Roncq, et Joseph Van de Wynckèle, de Cantelieu.

Les suivants étaient MM. Pallier, de Lille, et Dewailly, de Wattignies.

En 1929, le 1er prix fut gagné par l'honorable M. Aimé MASSON, maire de Dechy, avec un pigeon âgé seulement de quatorze mois.

Le 2e prix fut gagné par M. Léonard KINTD, d'Halluin. Suivaient à courts intervalles: M. Botterman, de Roncq, et Joseph Van de Wynckèle, de Cantelieu.

Les suivants étaient MM. Pallier, de Lille, et Dewailly, de Wattignies.

En 1930, le 1er prix fut gagné par l'honorable M. Aimé MASSON, maire de Dechy, avec un pigeon âgé seulement de quatorze mois.

Le 2e prix fut gagné par M. Léonard KINTD, d'Halluin. Suivaient à courts intervalles: M. Botterman, de Roncq, et Joseph Van de Wynckèle, de Cantelieu.

# La Grèce en révolution

Salonique, 25. — Le Journal « Indépendant » annonce que les officiers de la garnison de Salonique, en présence de l'occupant du gouvernement d'Athènes, ont décidé d'exiger la démission immédiate de M. Michalakos, ministre de l'Intérieur.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

# Les 250 francs aux fonctionnaires

FEVRIER, député socialiste, pose une question à M. le Ministre des Finances qui l'accepte.

FEVRIER. — La première question est relative aux 250 fr. promis aux fonctionnaires pour le 2e trimestre de l'année 1925.

On passe aux travaux publics. Les premiers chapitres sont adoptés et la suite de la discussion est renvoyée à demain.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Le Sénat a adopté le projet de